LA TRIBUNE DES COMMUNAUTES

Intégration

MANUEL DE PROCEDURES

2025

A PROPOS DU FONDATEUR ET PROPRIETAIRE

NDONG OWONA THEODORE THIERRY

ENTREPREUNEUR MEDIATIQUE ET COMMUNICATIONNEL

2011 : **Fondateur et gérant de la société de communication : GLOBOCOM (GLOBAL COMMUNICATION GROUP SARL)**

2012 : Fondateur, propriétaire et gérant du journal INTEGRATION Inc

2023 : Fondateur, propriétaire et Président de RADIO INTEGRATION

FORMATION

2002 : Fin de formation en journalisme (niveau licence)

2001 : DEUG en Journalisme

1998 : DSTIC – Diplôme des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, option Relations publiques – ESSTIC

1994 : DEUG en lettres modernes françaises à l'Université de Yaoundé I

1992 : Baccalauréat Philosophie et lettres

CONTACTS

Tél. : (+237) 699931042; (+237) 676203709 ; (+237) 222232352
Mail : ndongru@yahoo.fr / journalintegration@gmail.com / radiointegration@gmail.com / globcoms@yahoo.com /
www.journalintegration.org / www.radiointegration.cpm

SITUATION MATRIMONIALE

Marié, père d'un garçon

A PROPOS DU FINANCEMENT DE NOTRE JOURNAL

NOTRE MODELE ECONOMIQUE

LES RECETTES PUBLICITAIRES : 70% DE NOTRE BUDGET

- **Insertions publicitaires classiques**
- **Publi – informations**
- **Publi-reportages**
- **Marketing direct et indirect**

LES VENTES DIRECTES ET INDIRECTES DU JOURAL : 20% DE NOTRE BUDGET

- **Ventes en kiosque**
- **Ventes par abonnement**

LES DONATIONS ET SUBVENTIONS : 10% DE NOTRE BUDGET

- **Subventions publiques : soutien de l'Etat à la presse à capitaux privés…**
- **Donations des organisations non gouvernementales spécialisées dans l'accompagnement des médias**
- **Etc.**

A PROPOS DE NOTRE IDENTITÉ ÉDITORIALE ET GRAPHIQUE

Intégration est un hebdomadaire en format tabloïd d'un volume moyen de 12 pages. La publication est imprimée en bichromie, avec le vert en couleur de prédilection. Son slogan, «La tribune des communautés », renseigne à suffire sur la vocation du journal et finalement sur sa ligne éditoriale. Mais au moins trois axes complémentaires permettent de mieux cerner celle-ci.

Dans un premier temps, il faut considérer qu'il est question **« d'offrir à l'Afrique une tribune pour faire entendre sa voix dans le concert des nations. De fait, il s'agit d'accompagner le mouvement panafricaniste, en donnant la possibilité au continent d'avoir son mot à dire ».**

Dans un second temps, **« le journal s'appesantit sur les thématiques et problématiques d'intégration dans leur globalité**». Ce qui lui vaut son nom.

Dans un troisième temps, **le journal traite de l'actualité camerounaise**. Pour marquer son ancrage dans le pays de sa naissance et de sa fabrication.

Grosso modo**, l'hebdomadaire *Intégration* est un journal panafricain spécialisé dans les questions d'intégration en Afrique centrale, en Afrique en général et dans le monde entier. En outre, il accorde un espace de choix à l'actualité nationale du Cameroun, pays au cœur du continent qui a vu naitre le journal et contribue grandement à son évolution au quotidien.**

Les rubriques portant la ligne éditoriale

Intégration compte une dizaine de rubriques: Intégration nationale/Communautés; Intégration nationale/Ambassades; Intégration nationale/Actualités; Supplément Afrique centrale/Main courante; Supplément Afrique centrale/Zoom; Supplément Afrique centrale/Institutions; Supplément Afrique centrale/Intégration continentale; Panorama/Entreprise; Panorama/Libre Propos; Panorama/Contre-Enquête; Panorama/Portrait-Découverte ; Panorama/Interview ; Panorama/Ils ont dit ; et Panorama/Dossier.

Prises l'une après l'autre, ces rubriques renvoient à des contenus précis.

- **Intégration nationale/Communautés** : Reportages, interviews et portraits orientés prioritairement sur les ressortissants étrangers vivant au Cameroun. Des entités locales, considérées comme des communautés, bénéficient également de cette tribune.
- **Intégration nationale/Ambassades** : comptes - rendus d'activités en rapport avec les missions diplomatiques et les Organisations internationales installées au Cameroun ; chroniques des Relations internationales, ou Vox populi, etc.
- **Intégration nationale/Actualités** : comptes - rendus des faits d'actualité les plus importants au Cameroun pendant la semaine…
- **Le Supplément Afrique centrale/Main courante** : Rendu de l'actualité hebdomadaire de la sous-région, en quatre sous-rubriques. **Circulation** traite de l'actualité en rapport avec la libre circulation, les projets intégrateurs et l'harmonisation des politiques communautaires au niveau de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CÉMAC) ou de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC). **Thermomètre** donne la température d'un événement ou d'une situation. **Indicateurs** ressort un chiffre marquant ou un instant fort, voire un cliché particulièrement saisissant. **Marchés** comme son nom l'indique traite de l'offre et de la demande dans l'espace communautaire ou sous régional, dans de différentes déclinaisons (monétaire, financière, boursière…). On y retrouve l'actualité relative à la Bourse

des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), à la Banque des États de l'Afrique Centrale (BÉAC), à la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), etc.

- **Le Supplément Afrique centrale/Zoom** : c'est un dossier de fond sur un sujet ou une actualité forte de la sous-région;
- **Le Supplément Afrique centrale/Institutions** : l'accent est mis sur le fonctionnement d'une ou plusieurs institutions sous régionales et continentales.
- **Le Supplément Afrique centrale/Intégration continentale** permet au journal d'élargir son champ d'observation pour s'intéresser, comme il en a vocation, aux problématiques d'intégration qui travaillent le continent tout entier, avec un accent marqué pour le panafricanisme ;
- **Panorama/Entreprise** : l'espace réservé aux partenaires, pour promouvoir leurs entreprises ou leurs produits..
- **Panorama/Libre Propos :** tribune libre réservées aux opinions émises par des contributions extérieures à la rédaction.
- **Panorama/Contre-Enquête** : une enquête à rebours, allant dans le contraire de ce qui est présenté comme une évidence à l'opinion publique. Il s'agit de jeter un nouveau regard sur un sujet déjà traité par d'autres médias.
- **Panorama/Dossier** : traiter en profondeur d'une question ayant un lien avec l'actualité nationale.
- **Panorama/Portrait-Découverte** donne à voir et à connaître une personne physique ou morale digne d'intérêt.
- **Panorama/Interview et Panorama/Ils ont dit** consistent à donner la parole à une personnalité ou à un expert sur une question d'actualité ou sur une problématique majeure. Mais dans Panorama/Ils ont dit, on n'a pas forcément recours à une interview.
- **Le Chiffre, L'Homme et Agenda** agrémentent les pages Actualités du journal, les colonnes des pages 3 et 4. **Le Chiffre**, il s'agit d'un adjectif numéral cardinal ou ordinal fort et mis en évidence par une source crédible, une institution ayant compétence en la matière. Il peut donc s'agir des résultats d'une étude ou d'une enquête. **L'Homme** présente en peu de mots une actualité se rapportant à une personne physique ou morale. Il s'agit surtout de mettre en avant une performance, le plus souvent positive. **Agenda** permet au lecteur de se projeter sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois, en lui présentant les dates, mais aussi l'objet ou le thème des événements programmés sélectionnés.

Au final, toutes ces rubriques sont conçues et mise en musique de façon harmonieuse à travers les trois grands mouvements qui structurent le journal :

- **Le Mouvement Actualité** avec ses rubriques dédiées : communautés, ambassades, nationale – Cameroun.
- **Le Mouvement Supplément Afrique centrale** consacré aux problématiques d'intégration sous – régionales et continentales. C'est le cœur du journal, au propre comme au figuré.
- **Le Mouvement Panorama** pour le traitement de l'information sous le prisme du magazine, c'est-à-dire dépouillée des contraintes de l'actualité chaude.

Autres éléments de la Charte graphique d'Intégration

La charte chromatique du journal Intégration, dans sa version tabloïd est constituée des couleurs Verte et Noire. Ce choix du Vert est inspiré par la problématique prioritaire dont traite le journal : l'intégration. En effet, le vert est la couleur de l'intégration. En témoigne son utilisation par les institutions supra nationales focalisées sur la thématique de l'intégration.

Entre autres éléments de l'identité graphique du journal *Intégration,* il est à noter qu'une page pleine fait 10 000 signes ; l'article d'actualité, quant à lui, en compte en moyenne 3500 signes. L'article de fond peut aller à 5000 signes, avec une illustration sur trois colonnes. Cet article peut prendre un ou deux intertitres généralement constitués d'un ou de deux mots. Le colonage de base sur une page est de cinq colonnes dans la publication hebdomadaire.

Intégration se distingue aussi de plusieurs journaux par le positionnement de sa titraille dans une page. Lorsqu'il y a un chapeau, celui-ci est en gras, en italique, et est positionné à l'extrême gauche, en haut du corps de l'article. Il est également généralement surmonté de la signature. Le chapeau est à la même hauteur que le surtitre et le titre, situés à l'extrême droite et au-dessus du corps de l'article.

Sur le surtitre et le titre, il faut noter que le premier est en capitale et en romain, tandis que le second, lui, en plus d'être incitatif, est en gras et en bas de casse, à l'exception de la première lettre, cela va de soi. Au demeurant, c'est uniquement le titre qui est affecté de la couleur verte correspondant à la charte chromatique de la publication.

Quant à l'usage des codes typographiques à *Intégration,* il faut retenir, entre autres éléments d'appréciation, que le recours aux capitales est bien réglementé, notamment pour des sigles et acronymes. Pour les sigles, il est arrêté que tout est en capitale alors que pour les acronymes, seule le premier caractère l'est. De même, les chiffres s'écrivent en lettres, sauf pour quelques exceptions comme les dates, les scores de matchs et les montants.

D'autres particularités sont également à mentionner en ce qui concerne la police des caractères utilisée par le journal. Pour le surtitre, la police est Segoe UI Light, taille 18 ; pour le chapeau, Palatino Linotype, taille 14 ; et pour le texte et la signature, Linotype, taille 10.5. À la Une, la police utilisée est Segoe UI Black, taille 113.

Pour la Une, le streamer et le rez-de-chaussée sont occupés par la publicité.

Dans la maquette au niveau de la manchette, le logotype évidemment aux couleurs de la publication, s'étend jusqu'aux oreilles gauche et droite, descendant même jusqu'au bandeau qui n'est pas matérialisé. Tout de même, des mentions que l'on retrouve habituellement au niveau du bandeau sont visibles à l'instar du slogan, « La tribune des communautés », du numéro, de la date de parution, du nom et du contact du Directeur de publication, M. Thierry NDONG OWONA. Ces indications font partie intégrante du logotype y compris le prix de 400 FCFA logé au niveau de l'oreille gauche.

Pour le reste, la Une du journal est constituée de quatre, voire de cinq titres. L'exigence étant que l'un de ces titres, notamment celui de la grande Une ou de la deuxième Une porte sur l'Afrique centrale. Seule la grande Une est d'ailleurs généralement illustrée et accompagnée d'un chapeau en italique, mais pas en gras. La deuxième Une du journal, quant à elle, occupe la tribune et le sous-tribune, et apparaît dans un cadre avec un fond vert. Le titre est alors en blanc. Dans tous les cas à la Une du journal *Intégration,* le surtitre est souligné, contrairement à ce qui se fait dans les pages intérieures.

Pour le Conseil Editorial

Thierry Ndong Owona, Directeur de publication

A PROPOS DES PROCESSUS DE PRODUCTION DE L'INFORMATION

Conférence éditorial

- Définition des orientations éditoriales à suivre en début de chaque mois par le comité éditorial

Conférence de rédaction

- La conférence de rédaction se déroule en présentiel au siège du journal. Sur dérogation du directeur des rédactions (le cas échéant rédacteur ou coordonnateur de la rédaction), certains journalistes peuvent y participer en ligne.
- Depuis la crise du Covid la rédaction donne plus de place aux réunions en ligne qui s'avèrent moins couteuses et souvent plus efficaces pour le journal.
- A l'issue de la conférence un menu est arrêté et les journalistes descendent sur le terrain pour la collecte des informations.

Descente sur le terrain et collecte de l'information

- Les journalistes descendent sur le terrain pour la collecte des informations.
- Grace aux évolutions digitales une partie importante de cette collecte se fait en mettant à contribution les NTIC.
- Plusieurs de nos journalistes sont formés à la photographie et aux prises de vue (vidéo), dès lors nous accordons une place particulière aux choix iconographiques.

Traitement de l'information

- Le traitement de l'information peut se faire sur le site de la collecte, en salle de rédaction ou même au domicile du reporter.
- Les éléments iconographiques sont sélectionnés avec le concours des chefs de rubriques et traités par le monteur.

Relecture et correction des textes

- Le chef de rubrique reçoit les textes. Il procède à une première relecture et discute de la titraille avec le reporter.
- Le relecteur procède à une seconde relecture

La Conférence de titres

- La conférence de titre se tient en ligne avec tous les chefs de rubriques et certains journalistes sélectionnés par le rédacteur en chef.
- Les sujets traités sont énumérés
- Le choix des titres est débattu et les journalistes sont appelés à défendre leurs propositions
- Le rédacteur en chef valide le menu final et la Une du journal

- Trois filtres (vérifications et recoupements) sont effectués sur chaque article à publier : premier le journaliste lui-même, deuxième niveau le chef de rubrique, troisième le rédacteur en chef en cas de besoin.

Montage (mise en page) du journal

- Le directeur des rédactions (le cas échéant le rédacteur ou coordonnateur de la rédaction) transmet le fichier des articles au secrétaire de rédaction.
- Après relecture et élaboration du « chemin de fer », le secrétaire de rédaction transmet à son tour tous les éléments (fichier des articles, illustrations, « chemin de fer », etc.) au graphiste pour le montage(mise en page)
- Le montage ou la mise en page du journal aboutit à deux versions de supports : le journal numérique destiné aux lecteurs en ligne qui consultent le fichier PDF ; le journal imprimé à travers un fichier spécialement apprêté selon les caractéristiques du tirage dans les machines d'imprimerie.

Impression du journal

- La production du journal papier se fait dans une imprimerie de la place.
- Une équipe logistique dédiée s'en occupe

Distribution

- Par les messageries de vente du journal papier
- Par le truchement des kiosques numériques pour la version PDF du journal
- Par la vente directe, par abonnement

A PROPOS DU CODE DE CONDUITE PROFESSIONNEL

Dans le préambule de la *Déclaration des devoirs et des droits des journalistes,* connu sous l'appellation de Charte de Munich, élaborée en 1974, on peut en effet lire : « Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain. De ce droit du public de connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes ».

La Déclaration de l'UNESCO sur les médias énonce deux principes importants.

« *Principe 1 :* ***Le droit des peuples à une information véridique***.

Le peuple et les individus ont le droit de recevoir une image objective de la réalité par le canal d'une information précise et complète, et de s'exprimer librement par l'intermédiaire de divers moyens de diffusion de la culture et de la communication.

Principe 2 : ***L'attachement du journaliste à la réalité objective***

La tâche primordiale du journaliste est de servir le droit du peuple à une information véridique et authentique par un attachement honnête à la réalité objective, en plaçant consciemment les faits dans leur contexte adéquat, en relevant leurs liens essentiels, sans entraîner de distorsions, en déployant toute la capacité créatrice du journaliste, afin que le public reçoive un matériel approprié lui permettant de se former une image précise et cohérente du monde, où l'origine, la nature et l'essence des événements, processus et situations, seraient comprises d'une façon aussi objectives que possible »

La déontologie au Journal INTEGRATION

Il est d'usage que l'on situe la déontologie par rapport à la Morale et à l'Ethique. Schématiquement l'on convient que la Morale, en tant qu'ensemble de valeurs qui structurent les comportements au sein de la société, est de l'ordre du général, de l'absolu (le Bien, le Mal). L'on sait aussi que l'Ethique, qui renvoie à l'appropriation au niveau individuel, des valeurs proposées par la société, relève du comportement des individus. La déontologie est, quant à elle, un ensemble de règles de conduites applicables à une profession

Le pluralisme, tel que dans le Code des principes de journalisme adopté par l'ABEJ*, la FNHI**, et l'AGJPB***. Le paragraphe 4 indique que « La *presse reconnaît et respecte la diversité d'opinion, elle défend la liberté de publier des points de vue différents. Elle s'oppose à toute discrimination pour des raisons de sexe, de race, de nationalité, de langue, de religion, d'idéologie, d'ethnie, de culture, de classe ou de convictions, dans la mesure où les convictions ainsi professées n'entrent pas en conflit avec le respect des droits fondamentaux de la personne humaine* ».

Le Guide de déontologie journalistique du Conseil de Presse du Québec, en son paragraphe 9, traite des « qualités de l'information », énonce : « Les journalistes et les médias produisent, selon les genres journalistiques, de l'information possédant les qualités suivantes :

a) exactitude : fidélité à la réalité ;

b) rigueur de raisonnement ;

c) impartialité : absence de parti pris en faveur d'un point de vue particulier ;

d) équilibre : dans le traitement d'un sujet, présentation d'une juste pondération du point de vue des parties en présence ;

e) complétude : dans le traitement d'un sujet, présentation des éléments essentiels à sa bonne compréhension, tout en respectant la liberté éditoriale du média »

En reprenant à notre compte un éminent journaliste en la personne Edwy Plenel, le journaliste du journal INTEGRATION doit toujours rechercher les points de vue contraires et opposés, fussent-ils minoritaires. Il veille à un équilibre honnête dans la couverture des opinions politiques, économiques et intellectuelles, de façon que le lecteur puisse les confronter, comparer et choisir afin de se former librement ses propres convictions. Enfin, il s'efforce de donner la parole aux sans-voix, aux déliassés et aux oubliés, en allant à la recherche des réalités occultées par les courants dominants de l'actualité ».

Pour le Comité éditorial

Le Directeur de publication

A PROPOS DES SOURCES ET DES CONTRIBUTEURS EXTÉRIEURS

La rédaction du journal INTEGRATION, pour ce qui concerne les sources d'information, s'appuie sur le cadrage proposé par le Manuel de Bonnes Pratiques en Journalisme, co-édité par l'UNESCO et la branche camerounaise de l'UPF, sous les plumes des professeurs Nta à Bitang et François Marc Modzom.

« Il n'y a pas d'information sans source. Trouver une information, c'est trouver une ou plusieurs sources. Il y a un certain nombre de questionnements qui caractérisent la relation aux sources du journaliste :

- La source touchée est-elle fiable ? A-t-elle autorité ? Les informations délivrées sont-elles crédibles ?
- Quel intérêt cette source a-t-elle à donner cette information ?
- La source pourrait-elle désinformer ?
- Comment vérifier une information ?

1- En croisant des sources indépendantes entre elles, afin d'accorder un niveau de fiabilité de l'information. Il faut croiser trois sources indépendantes entre elles pour la considérer certaine.

2- En cas de source unique, ne rien reprendre à son compte, ne faire que des citations directes ou indirectes en donnant toujours la source ».

Pour ce qui concerne les contributions extérieures à travers des tribunes libres, la source doit être clairement identifiée et reconnue dans l'espace public de l'environnement médiatique.

Les tribunes libres à publier doivent correspondre aux exigences et aux standards édictés par les différents instruments de cadrage de la production journalistique par le journal INTEGRATION.

Le Directeur de publication, assisté par le Directeur des Rédactions, sont chargés de la décision de publier les tribunes libres. En effet, leur bonne connaissance de la ligne éditoriale doublée à une expérience indiscutable dans la gestion des contenus du journal justifie cette désignation.

Pour le Comité Editorial

Le Directeur de publication

A PROPOS DE L'ANONYMAT DES SOURCES D'INFORMATION

En journalisme, les sources d'information sont sacrées, comme les faits. La force d'une rédaction tient d'abord à la (grande) qualité de ses sources d'information. En effet, un journal ne vaut que ce que valent ses sources d'information.

Cas conduisant à l'anonymat

L'anonymat est accordé à une source qui en fait la demande au journaliste lors de la collecte d'informations. La rédaction peut par ailleurs décider d'accorder l'anonymat à des sources d'informations si le sujet traité est sensible et susceptible de porter atteinte à leur intégrité physique, morale ou psychologique. L'anonymat est également décidé par la rédaction si la loi et les dispositions du code éthique / déontologique du journal le commandent.

Décision de faire l'anonymat

L'anonymat est un droit de la source d'information. Le journaliste et la rédaction ont le devoir éthique et déontologique de respecter ce droit inaliénable de la source d'information. La source se doit de requérir clairement l'anonymat auprès du journaliste lors de la collecte d'informations. Le journaliste en informe ses hiérarchies directes (chef de rubrique et rédacteur – en-chef) après une première évaluation à son niveau. Selon les cas qui se présentent, les responsables de la rédaction et le top management de l'entreprise de presse avisent la conduite à tenir ou la ligne à suivre.

Mise en œuvre

La rédaction du journal Intégration a le devoir de « bien entretenir ses sources pour qu'elles ne tarissent pas ». Cela passe par la protection et la valorisation de nos sources d'information. Le respect des consignes données par une source - lors de la remise ou collecte d'informations – est rigoureusement observé. Parmi les consignes généralement requises par les sources, il y a très souvent l'exigence d'anonymat. Aussi, le journaliste de la rédaction dispose d'une palette de formules consacrées, à utiliser en fonction des réalités du terrain, de la complexité de la situation ou du niveau de brouillage des pistes souhaité pour renforcer l'anonymat de la source. Sans être exhaustif, on peut citer les formules suivantes : « De sources bien informées », « Selon de sources dignes de foi », « Selon nos informations », « Selon untel qui a requis l'anonymat », etc.

Chaque journaliste de la rédaction d'Intégration est tenu de respecter sans faiblesse l'exigence d'anonymat, si elle est clairement formulée par quelque source d'information. Ne pas le faire est une faute professionnelle et un grave manquement déontologique. Ce qui appelle à des sanctions internes allant des rappels à l'ordre jusqu'à la suspension définitive (pour les récidivistes), en passant par des mises à pied.

Le journaliste et la rédaction ont l'impérieux devoir de protéger jusqu'au bout leurs sources d'information. Ne jamais révéler une source anonyme en cas de conflit ouvert avec les publics extérieurs à la rédaction. C'est fondamental de ne pas céder aux pressions, y compris celles d'un corpus juridique ou réglementaire parfois taillé sur mesure contre la liberté de la presse.

Le Directeur de publication

A PROPOS DU COMITÉ EDITORIAL

Instance à caractère d'Observatoire, le Comité Editorial s'assure de la bonne mise en œuvre de la politique - ligne éditoriale du Journal INTEGRATION.

A ce titre, il met trimestriellement à disposition de la rédaction une note d'évaluation de la mise en œuvre de la ligne éditoriale.

Chaque mois, il suggère des orientations éditoriales à suivre par la Direction des rédactions du Journal, sur la base de la veille (observation) du milieu.

Le Comité Editorial est par conséquent une force de propositions et en même temps un vigile (gatekeeper) dans le cadre de l'amélioration constante des contenus, en conformité avec la politique – ligne éditoriale du Journal.

Il travaille en présentiel ou en distanciel, en formel ou en informel, mais toujours dans la concertation qui s'appuie sur l'observation. Le Directeur de publication assure le secrétariat de séance du Comité. Il transmet les délibérations du Comité à la Direction des Rédactions pour implémentation.

Pour le Comité Editorial

Le Directeur de publication

A PROPOS DE LA CHARTE CHARTE REDACTIONNELLE

Vision

Intégration est un journal d'information général avec un encrage sur les problématiques d'intégration. Il se veut donc la tribune des communautés installées au Cameroun et œuvre à l'aboutissement d'une réelle intégration entre les Etats de la sous-région Afrique centrale à travers la diffusion d'une information de qualité dans un ton incisif, un style sérieux et rigoureux et un esprit de justice et d'équilibre.

Forme

- **La charte graphique et chromatique**

Les principales couleurs du journal Intégration sont le noir, le vert et le blanc et son principal type de caractères est book antiqua

La une

Elle est constituée de trois bandes horizontales (la manchette, l'ouverture, le rez-de-chaussée ou pied de page).

La manchette est divisée en deux bandeaux. Le bandeau supérieur abrite les titres coulés sur des trames aux couleurs du journal ou des messages publicitaires. Le bandeau inférieur est quant à lui, est occupé par le logo, le numéro, la date de parution, le site web, le nom du Directeur du journal.

L'ouverture c'est l'espace réservé au titre de une principale. Ici le surtitre est souligné et en noir au même titre que le titre. Seul les chapôs sont en vert.

Le rez-de-chaussée est similaire au bandeau supérieur.

Les pages

Toutes les pages sont divisées en 5 colonnes de mêmes largeurs et séparées par des blancs. Les rubriques sont fixées aux mêmes pages. De manière standard l'encombrement d'une page est 9500 signes photos non comprises. A l'exception de la titraille dont les polices sont précisées ci-dessous, le reste du texte est en corps 10,5. La page est divisée en trois. L'ouverture principale de 4000 signes, l'ouverture secondaire de 3000 signes et la colonne de 2500 signes photos non comprises. Chaque page porte en têtière le nom de la rubrique et de la sous rubrique, le numéro d'édition et le numéro de page et au pied, la date de parution et les sites web du journal.

La titraille

Les surtitres sont en blanc sous fond noir et sont soulignés. Ils ont une police de … et sont positionnés juste au-dessus du titre qui lui est en noir et coulé sur le même nombre de colonne que

l'article et de corps…. Le Chapô quant à lui, est de police…et positionné juste en dessous du titre et est en italique.

Les citations

Ils doivent être le plus court possible et sont en italique.

A- Fond

- **Rubriquassion**

Intégration compte 4 rubriques principales divisées en sous-rubriques ainsi qu'il suit :

- **Les sept jours d'Intégration** (Ambassades, Communautés, Cameroun, Gabon)-04 pages-
- **Supplément Afrique Centrale** (Institutions, Sur le terrain, Décryptage)-03 pages-
- **Panorama** (Enquête, Portrait découverte, Interview, libre Propos)-01 page-
- **Economie** (Actualités, Entreprises, En bref)-01 pages-

Les deux pages restant sont réservées à la publicité.

- **Titraille**

Le surtitre composé d'un maximum de trois mots, répondra généralement à question **où** ou **qui** lorsqu'il s'agit de portraits ou d'interviews. Le titre lui devra respecter les caractéristiques d'un slogan pub (cours, incitatif…)

- **Articles**

Tous les articles sont écrits dans un ton incisif, un style simple mais sérieux et rigoureux et un esprit de justice et d'équilibre.

- **Illustrations**

Les illustrations doivent être de bonne qualité et constituer un élément d'information supplémentaire pour le lecteur. Pour cela elles doivent être légendées. La légende indiqué la source ou l'auteur de l'illustration et doit répondre autant que faire se peut dans l'ordre aux questions qui ou quoi, où et quand.

Process d'édition

- **Conférence de rédaction**

Elle est présidée par le Directeur de publication ou toute autre personne déléguée par lui. Elle fait la critique de l'édition précédente et arrête le contenu de la prochaine édition. La conférence de rédaction se tient tous les lundis à 11 heures précises. Elle ne doit pas durer plus de deux heures.

- **bouclage**

La tombée des pages se fait auprès du Secrétaires de rédaction au plus tard jeudi à 18 heures sauf cas de force majeure. La confection des contenus des pages est de la responsabilité de chaque chef de rubrique qui s'assure de la qualité des textes sur le fond et la forme et de la disponibilité de tous les éléments (textes, photos…) nécessaires à la confection de la page avant sa transmission au Secrétaire de rédaction. Sous la coordination du Rédacteur en chef, le Sr procède à une relecture minutieuse de toutes les pages et rectifie ce qui doit l'être avant leur transmission par le Rec au Dp au plus tard vendredi à 12 heures. Le Dp rend disponible les pages samedi à 09 heures pour le début du montage avant de présider la conférence de unes le même samedi à 12 heures. Sont présent à la conférence de une : tous les chefs de rubriques, le responsable du service Commercial, le Sr et le Rec.

Le Directeur de Publication

NDONG OWONA Théodore Thierry

A PROPOS DES CONFLITS D'INTERET ET RECLAMATIONS EXTERIEURES

Les conflits d'intérêt

Il peut arriver qu'une personnalité ou un journaliste, dans le dispositif interne du groupe multimédia Intégration, se retrouve en conflit d'intérêt avec les valeurs ou les règles édictées pour le bon fonctionnement du journal. Le conflit peut porter sur des intérêts économique, politique, philosophique ou sociétal.
En cas de conflit d'intérêt avéré, le directeur de publication analyse la situation. Et en fonction de la gravité du conflit, il peut arbitrer (décider) ou saisir le Comité éditorial. Si le Directeur de publication est lui-même concerné, le Comité éditorial se saisit du dossier à la requête des 2/3 de l'équipe de la rédaction.
Une commission d'arbitrage ad hoc d'au moins trois (3) membres peut également se mettre en place à la requête du Directeur de publication ou du Comité éditorial pour connaitre du conflit. Ses délibérations sont remises au Directeur de publication pour mise en œuvre.

Les réclamations extérieures

La publication d'un ou article de presse ou d'une publicité peut susciter des récriminations et une levée de bouclier de la part de nos lecteurs. Ils sont en droit de saisir le journal pour exprimer leurs réclamations.
Les services internes du groupe multimédia Intégration sont mobilisés en fonction des réclamations reçues.
Les réclamations liées au contenu des articles sont traitées par la Direction des Rédactions.
Les réclamations liées à la publicité sont traitées par le Service Marketing et commercial.
Les autres réclamations sont diligentées par la Direction de publication, avec l'assistance des personnels concernés.

Ci-dessous, les contacts utiles pour les réclamations.

A PROPOS DES RECLAMATIONS AU JOURNAL

COMMENT NOUS TOUCHER

LA REDACTION

- **Tél. : (+237) 222 232 352 / +237 699 931 042 / +237 676 203 709**
- **Mail :** journalintegration@gmail.com
- **Website :/** www.journalintegration.com

LE SERVICE MARKETING ET COMMERCIAL

Tél. : (+237) 222 232 352 / +237 696 710 441 / +237 696 039 953
Mail : globcoms@yahoo.com /
Website: www.journalintegration.com

LA DIRECTION DE PUBLICATION

Tél. : (+237) 699 931 042 ; (+237) 676 203 709 ; (+237) 222 232 352
Mail : ndongru@yahoo.fr / journalintegration@gmail.com
Website: www.journalintegration.com
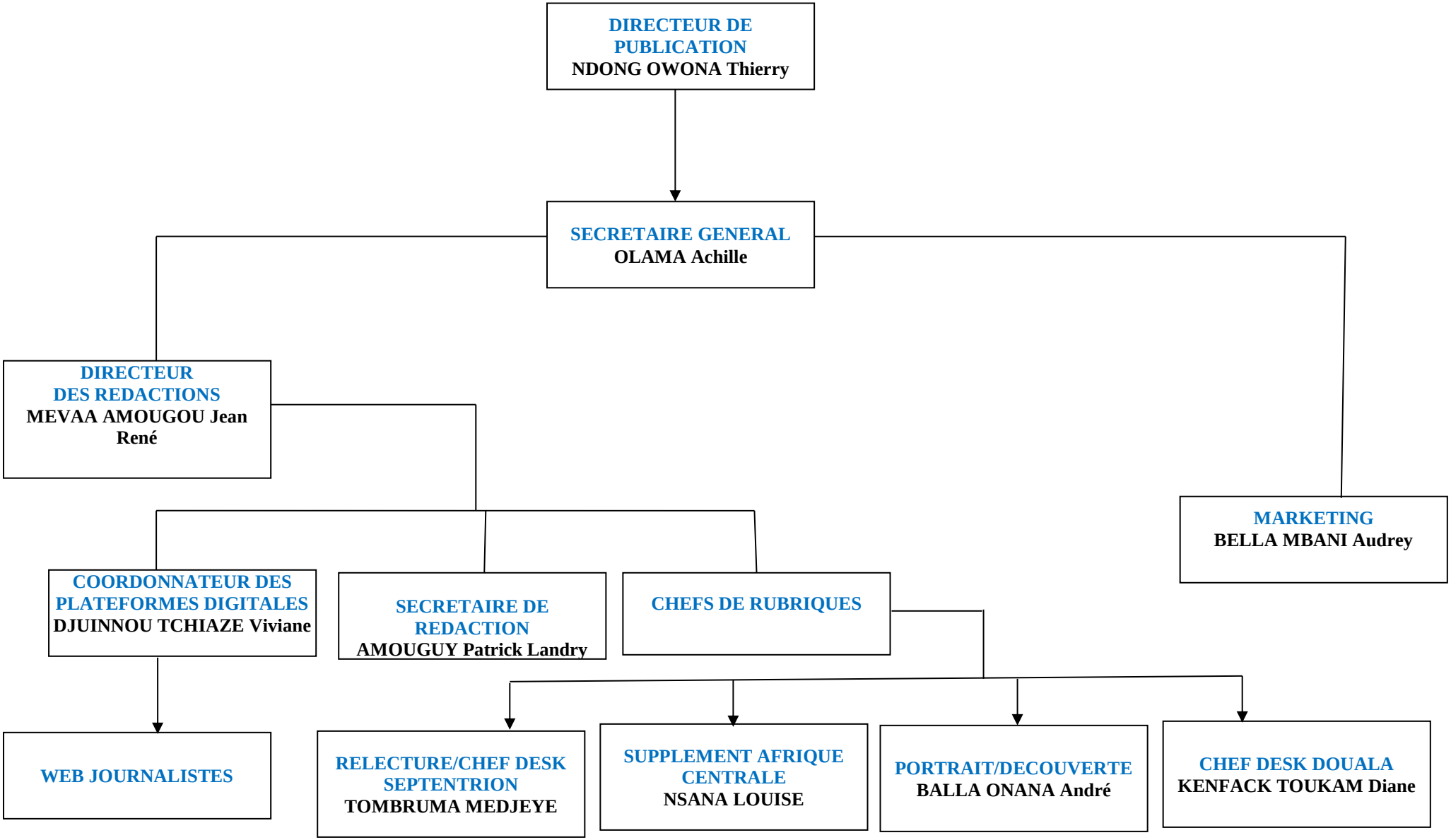
ORGANIGRAMME JOURNAL INTEGRATION